

**SEJOUR VELO CANAL LATERAL DE LA GARONNE  
DU 8 AU 15 JUILLET 2019  
FICHE D'INSCRIPTION**

**L'ENFANT**

NOM.....PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE..... LIEU : .....

DOMICILE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

TELEPHONE PORTABLE : .....

MAIL.....

TAILLE (pour la réservation du vélo) : .....

L'enfant amènera-t-il son casque vélo personnel :    OUI         NON

Si non, le casque lui sera fourni par l'entreprise de location des vélos.

Veuillez nous indiquer son tour de tête : .....

**RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT**

**PERE**

NOM.....Prénom.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

TELEPHONE.....PORTABLE.....

MAIL.....

**MERE**

NOM.....Prénom.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

TELEPHONE.....PORTABLE.....

MAIL.....

L'autorisation des deux parents ayant l'autorité parentale est obligatoire.

**PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT A L'ISSUE DU SEJOUR LE  
LUNDI 15 JUILLET 2019**

PERE                MERE   

Le retour en bus est prévu vers 11 h 30 à Cérons. Pensez-vous être présent à cet horaire pour récupérer votre enfants :    OUI         NON

Si non, nous vous proposons que votre enfant déjeune à la cantine le midi :    OUI         NON

A quelle heure pensez-vous pouvoir venir le récupérer : .....

Si vous autorisez une autre personne que les responsables légaux de l'enfant (membre de la famille, ami, voisin...) à venir récupérer votre enfant le lundi 15 juillet 2019 dans la matinée, veuillez nous joindre un courrier d'autorisation avec la copie de sa carte d'identité

## **DECLARATIONS DES RESPONSABLES DE L'ENFANT**

### **1) Autorisations parentales**

Nous soussignés,.....  
responsables légaux de l'enfant.....

- Attestons sur l'honneur avoir l'autorité nécessaire pour inscrire l'enfant ci-dessus et l'autorisons à participer sous notre responsabilité au séjour vélo au bord du canal latéral de la Garonne.
- Autorisons les responsables du séjour à consulter un médecin et à faire hospitaliser notre enfant en cas de nécessité.
- S'engageons à payer la part des frais pouvant incomber à la famille (frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation, d'intervention chirurgicale....).
- Déclarons exacts les renseignements portés sur cette fiche et sur la fiche sanitaire de liaison jointe.
- Attestons que tout objet personnel (vêtements, accessoires, téléphone portable, argent de poche) reste sous l'entière responsabilité de l'adolescent. La Commune de CERONS et les animateurs ne pourront pas être tenus pour responsable en cas de perte, de vol ou de casse
- Attestons le remboursement à la Commune de CERONS des éventuels frais de réparations dus à des dégradations volontaires du matériel loué dans le cadre du séjour.
- Attestons avoir pris connaissance du projet pédagogique ci-joint.

### **2) Autorisation de publication de l'image**

Nous soussignés,.....  
responsables légaux de l'enfant.....

Autorisons la Commune de CERONS et les animateurs responsables du séjour vélo canal latéral de la Garonne :

à la prise de photos de notre enfant pendant le séjour,

à l'enregistrement de vidéos pendant le séjour,

à la diffusion et la publication des photos et des vidéos sur le site internet de la Commune de CERONS, sur le bulletin d'informations municipales et tous documents ou projections effectués dans le cadre de la soirée de restitution aux familles qui sera organisée à l'issue du séjour.

Les photos et les vidéos ne seront ni communiquées, ni vendues à d'autres personnes, ni utilisées à d'autres usages que ceux énoncés ci-dessus.

La présente autorisation d'exploitation de l'image est consentie à titre gratuit.

A.....LE.....

**Signature du Père,**

**Signature de la Mère,**

## DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE D'INSCRIPTION

- La fiche d'inscription,
- La fiche sanitaire et de liaison,
- L'attestation d'assurance responsabilité civile,
- L'attestation d'assurance individuelle accident,
- Copie de l'attestation de la carte vitale,
- Copie de la carte d'identité de l'enfant,
- Le brevet de natation de 25 mètres (en cas d'utilisation des piscines dans les campings)

## PROGRAMME PREVISIONNEL DU SEJOUR

Il est à noter que ce programme est susceptible de modification d'ici le début du séjour. Un programme détaillé et définitif ainsi que la liste du trousseau de l'enfant et des informations plus précises sur le déroulement du séjour vous seront fournis ultérieurement.

### **Lundi 8 juillet 2019**

Départ de Castets-en-Dorthe  
Castets-en-Dorthe – Mas d'Agenais : 37 kms  
Visite du village du Mas d'Agenais  
Hébergement au camping municipal du Mas d'Agenais

### **Mardi 9 juillet 2019**

Mas d'Agenais – Saint Hilaire de Lusignan : 46.50 kms  
Visite du musée de la mémoire paysanne à Villeton  
Visite chez le souffleur de verre à Vianne  
Visite de la ferme roques à Montesquieu  
Hébergement au Camping Moulin de Mellet

### **Mercredi 10 juillet 2019**

Saint-Hilaire de Lusignan – Moissac : 47.50 kms  
Visite de Villascopia à Castelculier  
Visite de lavoirs sur la route  
Visite de Valence d'Agen  
Hébergement à l'ancien Carmel de Moissac

### **Jeudi 11 juillet 2019**

Moissac – Grisolles : 35 kms  
Visite de Castelsarrasin et de Montech  
Hébergement au camping de Grisolles

### **Vendredi 12 juillet 2019**

Grisolles – Toulouse : 30.50 kms  
Visite de Grenade  
Hébergement au CREPS de Toulouse jusqu'à la fin du séjour en pension complète

**Samedi 13 juillet 2019** : Journée à la Cité de l'Espace à Toulouse

**Dimanche 14 juillet 2019** : Journée à Carcassonne avec feu d'artifice le soir sur les remparts de la ville

**Lundi 15 juillet 2019** : Retour à CERONS en bus vers 11 h 30.